



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question écrite n° 113303

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les propositions exprimées par l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie dans le livre blanc intitulé : « Les diplômés à l'épreuve du chômage ». Il est notamment recommandé de proposer une période de propédeutique visant à découvrir en pratique un métier ou une fonction avant de s'engager plus avant dans une filière de formation. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet. - Question transmise à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Texte de la réponse

Ainsi que l'a mis en évidence le rapport de la commission du débat national université/emploi, beaucoup trop de jeunes bacheliers s'engagent dans une filière de l'enseignement supérieur sans avoir pris la mesure des exigences de la formation, des caractéristiques des métiers correspondants et des possibilités réelles d'insertion. C'est pour corriger cette situation que plusieurs initiatives ont été prises. En premier lieu, le portail étudiant ouvert en avril 2006 met désormais en ligne de nombreuses informations sur les différentes filières et est régulièrement enrichi par les établissements de données relatives aux taux d'insertion professionnelle attachés aux diplômes auxquels ils préparent. En second lieu, un dispositif d'orientation active qui permet aux futurs étudiants d'opérer leurs choix en meilleure connaissance de cause se met en place progressivement et sera généralisé. Enfin, la plupart des maquettes de licences comportent désormais des modules de préprofessionnalisation, comprenant notamment l'élaboration par chaque étudiant de son projet professionnel personnel qui contribue à la découverte des métiers relevant du domaine de la formation suivie et aide à l'orientation tout au long du cursus. Compte tenu de l'importance des enjeux, le président des comités de suivi de la licence et de la licence professionnelle a été chargé de mener une concertation avec l'ensemble des partenaires concernés, en vue d'une meilleure prise en compte de la dimension professionnalisante qui doit être présente dans tout parcours de licence.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113303

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13140

Réponse publiée le : 20 mars 2007, page 2919